

**SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL**

Ce programme est susceptible
d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de
la formation concerné par l'usage
de l'IA

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES

L'IA, et plus spécifiquement les IA génératives, est en train de révolutionner le secteur de la formation professionnelle. Bien qu'il soit peu probable que l'IA remplace entièrement les formateurs, son intégration croissante dans les pratiques de formation impose une évaluation approfondie des risques associés. Cette formation vous guidera dans l'analyse et la gestion de ces risques afin de mieux intégrer l'IA dans vos pratiques de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les textes réglementaires applicables à l'IA et évaluer leur impact sur la responsabilité des organismes de formation.
- > Comprendre les enjeux de l'IA en formation en tenant compte des obligations légales des organismes de formation.
- > Élaborer un diagnostic des risques liés à l'usage de l'IA au sein de votre organisme de formation.

PROGRAMME

**IDENTIFIER LES TEXTES INCONTOURNABLES
APPLICABLES A L'IA ET LEUR IMPACT
SUR LES ORGANISMES DE FORMATION**

- Textes européens : Règlement général sur la protection des données (RGPD), AI Act, etc.
- Textes nationaux : Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée.
- Responsabilités du prestataire de formation liées à l'usage de l'IA en formation

IDENTIFIER LES USAGES A HAUT RISQUE

- Positionnement ou sélection des candidats.
- Construction de parcours individualisés (adaptive learning).
- Systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS).

**IDENTIFIER LES LIMITES DE L'IA
FACE AU CADRE JURIDIQUE FRANCAIS
DE LA FORMATION**

- IA et notion d'encadrement pédagogique du formateur
- IA et notion d'assistance technique et pédagogique
- IA et fabrication des contenus sous le regard du droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, licences, cession de droits, œuvres originales).



7 heures sur 1 jours



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



995 € HT (TVA 20 %)
1 1194 € TTC



De 3 à 9 personnes maximum

**Equipe
Service
à métier**

Inscrivez-vous dès à présent

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

Intitulé: **IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES**

CODE FORMATION : FOR000707

Nom Prénom.....
 Fonction..... Service.....
 Raison sociale et adresse de l'établissement

 Tél. Courriel

Nom Prénom

Fonction..... Service

Raison sociale et adresse de l'établissement.....

.....

Tél. Courriel

N° SIRET / / / / / / / / / / / / / / Code APE/NAF / / / / / / / / N° client : / / / / / / / Effectif : /

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ ☐ Nom de l'Opco..... Montant de la prise en charge..... € TTC
 Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
 Adresse

 Contact référent.....
 Tél..... Courriel.....

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Société générale

FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>